Grenoble, le 7 décembre 2022

Aujourd'hui dans l'agglomération grenobloise, plusieurs dizaines et sans doute plus d'une centaine d'enfants dorment à la rue. Une vingtaine d'entre eux ont été mis à l'abri ces dernières semaines dans les écoles par des collectifs de parents et d'enseignant-e-s solidaires, avec le soutien entre autre de l'intersyndicale enfants migrants (FSU – Sud éduc – CNT - PAS) et du RESF.

Ces collectifs s'organisent, se structurent, font connaître leurs actions via des goûters solidaires, des conférences de presse, des manifestations.

Voilà la réalité, à l'heure où le ministre du logement Olivier Klein affirme qu'aucun enfant ne dormira à la rue cet hiver.

Les occupations d'école ne sont pas là pour pallier les manquements de l'État mais pour faire face à une situation d'urgence et rendre visible le déni de droits.

Les institutions (Mairies, Conseil départemental, Etat), ne remplissent plus leurs obligations respectives : droit inconditionnel à l'hébergement, protection de l'enfance, scolarisation continue et dans des conditions dignes.

La hiérarchie de l'Education Nationale devrait être en première ligne pour garantir un droit effectif à l'éducation, ce qui nécessite notamment l'accès à un toit. Au contraire, nous avons connaissance de pressions hiérarchiques sur les écoles et les personnels à l'encontre des occupations et de l'expression des soutiens.

Ces pressions doivent cesser immédiatement. Tant qu'il y aura des enfants à la rue, nous continuerons à appeler aux occupations d'écoles et à les soutenir !

L'intersyndicale FSU 38, SUD éducation 38, CNT éducation 38, PAS38

« Enfants migrant·e·s à l'école »

educ.38@cnt-f.org
pas38@wanadoo.fr
isere@sudeducation.org
fsu38@fsu.fr